

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EuroGovies Risk Balanced - I (EUR) (le « Fonds »)

ISIN : LU1355121929 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs LYXOR INVESTMENT FUNDS (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.
Géré par Amundi Asset Management, une filiale du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Ce Fonds est un OPCVM actif. La stratégie d'investissement du compartiment n'est pas liée à un indice de référence. En revanche, la commission de performance est calculée à l'aune d'un indice de référence (l'« Indice de référence »), tel que précisé dans la section Commission de performance du prospectus. L'objectif d'investissement du Fonds est de fournir une plus-value nette (en tenant compte de la totalité des frais et dépenses imputables au Fonds) sur une période de 3 à 5 ans.

Le Fonds, géré activement selon une méthode d'allocation d'actifs fondée sur le risque, investit dans un univers de titres de créances émis ou garantis principalement par l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas à condition que leur dette soit de qualité « investment grade » ou par tout autre État membre de l'UE dont la notation de crédit est supérieure ou égale à AA- (notation moyenne attribuée par Fitch Ratings, Standard and Poor's et Moody's) (un « État principal membre de l'Union européenne (UE) ») ou par tout autre Émetteur admissible (tel que défini ci-après).

Les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont des actifs liquides de haute qualité (HQLA) admissibles au ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio - LCR) au sens de la Directive 2013/36/UE et du Règlement 575/2013 de l'Union européenne sur les exigences de fonds propre.

Pour être admissibles à l'investissement, les Obligations devront être émises ou garanties par (i) l'autorité centrale d'un État principal membre de l'UE, (ii) une banque centrale d'un État principal membre de l'UE dans la monnaie nationale de la banque centrale, (iii) une entité du secteur public n'appartenant pas au gouvernement central dans la monnaie nationale de l'entité du secteur public, (iv) la Banque des règlements internationaux, le Fonds monétaire international, la Commission européenne, une banque multilatérale de développement, ou (v) le Mécanisme européen de stabilité (les entités mentionnées aux alinéas (iv) et/ou (v) étant désignées comme des « Entités supranationales » et toutes les entités de (i) à (v) étant ci-après dénommées les « Émetteurs admissibles »).

Tous les termes commençant par une majuscule dans ce paragraphe ont la signification donnée dans le Règlement relatif aux exigences de fonds propres de l'Union européenne (n° 575/2013).

Le Fonds appliquera également certaines contraintes de diversification par pays ou entités supranationales.

Il imposera également des limites de notation à certains émetteurs.

Pour le détail des restrictions d'investissement, veuillez vous référer au Prospectus.

Le Fonds investira également dans des instruments financiers dérivés afin de couvrir une partie des risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, qui pourraient affecter de manière négative le prix des Obligations détenues par le Fonds.

Néanmoins, le Fonds restera exposé au risque de crédit (ou de défaillance) des émetteurs des Obligations détenues par le Fonds.

La devise de la classe d'actions est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : instruments financiers dérivés, obligations européennes, OPCVM, OPC, autres instruments financiers.
- **Politique de dividendes** : les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur nette d'inventaire** : la valeur nette d'inventaire par action est calculée chaque Jour de valorisation, c'est-à-dire (i) toute journée de travail complète au Luxembourg et à Paris lorsque les banques sont ouvertes.
- **Rachats** : les demandes de rachat d'Actions doivent être transmises en indiquant le nombre d'Actions et seront centralisées par le Dépositaire avant 11 h (heure de Luxembourg) chaque Jour de valorisation et seront traitées à la Valeur liquidative calculée à ce Jour de valorisation. Les demandes de rachats transmises après 11 h (heure de Luxembourg) un Jour de valorisation seront réputées avoir été reçues avant la fin du Délai de rachat au Jour de valorisation suivant.
Des délais différents pourront s'appliquer si les souscriptions et/ou les rachats sont effectués par des intermédiaires (y compris, entre autres, des banques correspondantes nommées dans un pays donné).

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement indiquée ci-dessus repose sur le niveau de risque maximal que le gérant peut prendre tout en observant la stratégie du Fonds, au vu de la performance historique des instruments financiers utilisés. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 2. La catégorie 2 indique qu'une perte en capital est possible, mais très improbable dans des conditions normales de marché.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie** : le Fonds est exposé au risque qu'une contrepartie avec laquelle il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillante d'une autre manière, notamment lorsqu'il a conclu des transactions sur des instruments financiers dérivés, de gré à gré ou de prêts de titres. Si un tel événement se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut pas excéder 10 % de l'actif total du Fonds par contrepartie.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur devienne insolvable ou à tout autre événement pouvant avoir un impact sur la qualité de crédit de cet émetteur. La conséquence de ce risque ou de cet événement peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

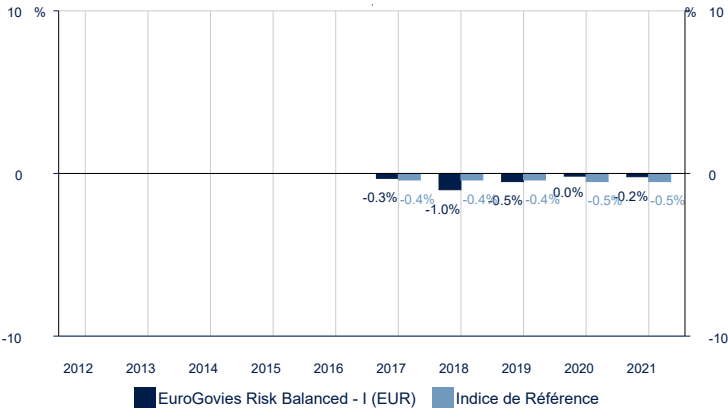
Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.amundi.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Jusqu'à 2,5 %.
Frais de sortie :	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	0,188 %.
Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	0,00 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. 10,00 % de la performance nette du Fonds supérieure au « high water mark » majoré de la performance de l'Indice de référence. La commission de performance est cristallisée à la fin de chaque exercice fiscal. La sous-performance du Fonds par rapport à l'Indice de référence sur une période maximale de cinq ans est récupérée avant que toute commission de performance devienne payable. La commission de performance peut varier d'une année à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Performances passées

Performance annuelle de
EuroGovies Risk Balanced - I (EUR) (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 8 août 2016.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : Société Générale Luxembourg.
- De plus amples informations pratiques relatives au Fonds, au dernier prospectus en date, aux derniers rapports annuels et à tout rapport semestriel, le cas échéant, sont mises à disposition en français et en anglais, gratuitement, auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
- Le Fonds est un compartiment de la Société LYXOR INVESTMENT FUNDS. Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et tout rapport semestriel subséquent sont établis pour l'ensemble de la Société.
- L'actif et le passif de chaque Compartiment sont dissociés en vertu de la loi (c.-à-d. que l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour acquitter le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.
- **Informations supplémentaires** : la valeur liquidative et d'autres informations concernant la classe d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.amundi.com.
- Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet www.amundi.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.
- **Fiscalité** : la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel.
- La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.amundi.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.
- Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Amundi Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
- Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 01 juin 2022.